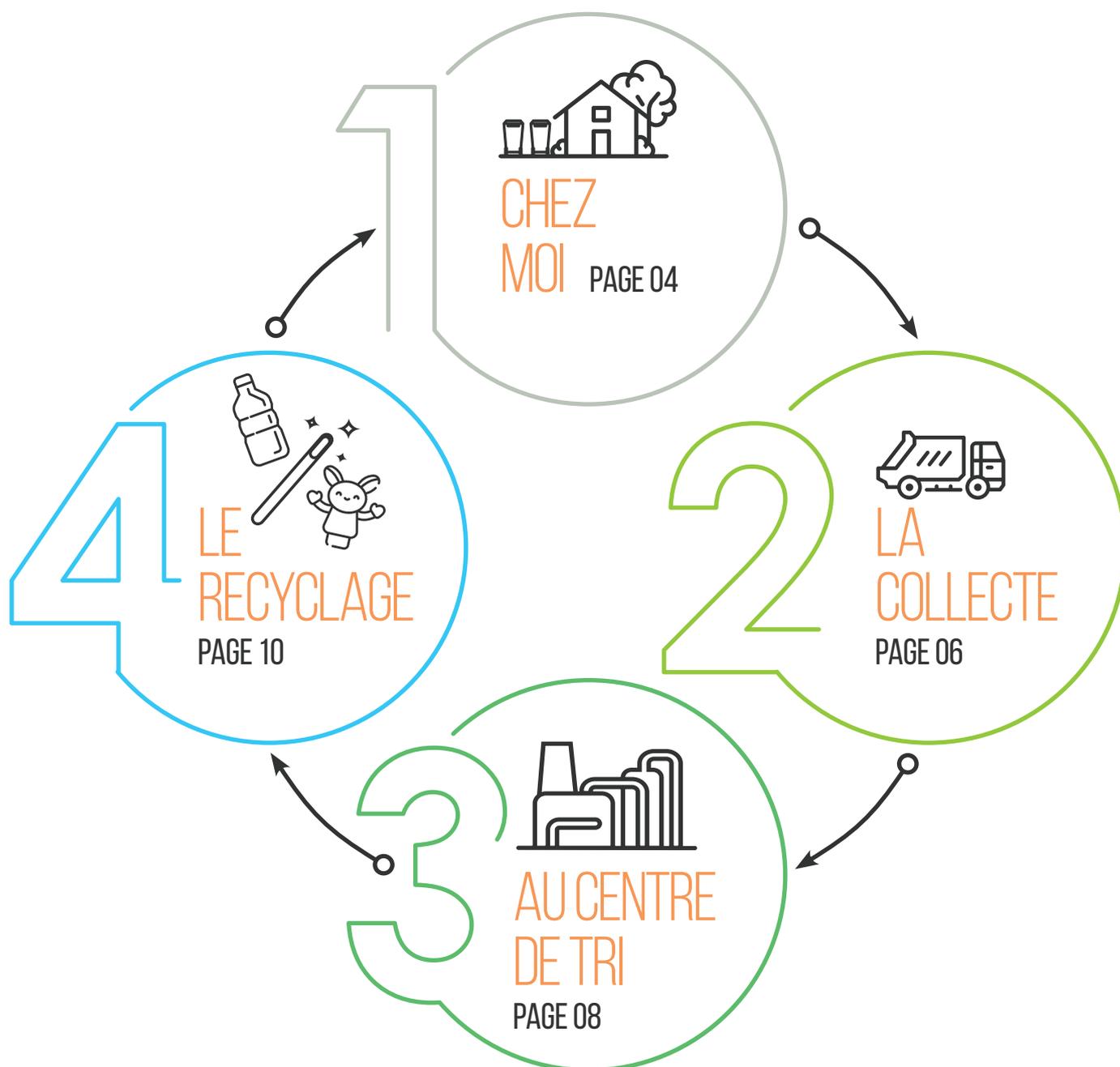


LE MAG DU TRI



À VOS MARQUES...
PRÊTS...
RECYCLEZ !!!

SOMMAIRE



LE TRI DES EMBALLAGES À SON DOMICILE	04
LA COLLECTE DES BACS JAUNES	06
LE CENTRE DE TRI DES DÉCHETS RECYCLABLES	08
LE RECYCLAGE DES MATIÈRES	10
POUR ALLER PLUS LOIN	12
LEXIQUE ET SIGNALÉTIQUE	14



*Le
Premier
geste
qui
Compte!*

LE TRI DES EMBALLAGES À SON DOMICILE

Le recyclage n'est possible que si le tri à la source existe. Vous êtes donc le premier maillon de la chaîne !

Voici les étapes pour bien faire le tri des emballages ménagers recyclables allant dans les conteneurs jaunes :

1. CONNAÎTRE LES CONSIGNES DE TRI



BAC JAUNE



Bac jaune

OU



Borne enterrée

OU



Borne aérienne

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pourquoi les bacs jaunes sont-ils fermés à clé et ont-ils une ouverture réduite ?

Cela permet d'éviter que ces bacs soient « pollués » par des sacs d'ordures ménagères non recyclables ou de gros déchets qui ne seraient pas des emballages ménagers. La qualité du tri est ainsi préservée.

Retrouvez les consignes de tri détaillées dans le guide des déchets disponible sur www.sma.mc

2. METTRE LES DÉCHETS RECYCLABLES EN VRAC DANS UN SAC DE PRÉ-COLLECTE

3. VIDER LE SAC DE PRÉ-COLLECTE DANS UN BAC JAUNE OU UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Si votre immeuble dispose d'un local déchets avec un bac jaune, c'est dans ce bac que vous pourrez vider votre sac de pré-collecte. Il existe aussi des Points d'Apports Volontaires (PAV) avec des bornes ou des bacs dans lesquels vous pouvez jeter vos emballages ménagers recyclables. Retrouver la carte des PAV sur le site de la SMA.



 Retrouvez les infos pratiques sur : www.sma.mc



FOIRE AUX QUESTIONS

JE N'AI PAS DE BAC JAUNE DANS MON IMMEUBLE ? / COMMENT OBTENIR UN BAC JAUNE POUR MON IMMEUBLE ?

Faites-en part au gestionnaire de l'immeuble (syndic) afin qu'il prenne contact avec la SMA pour l'équipement du bac. NB : la fourniture des bacs roulants jaunes et verts est pris en charge financièrement par le Gouvernement.

LES BACS SONT TOUJOURS PLEINS ?

Faites-en part à la SMA (8000 20 40) qui viendra sur place pour voir s'il est possible de rajouter des bacs jaunes ou de remplacer des bacs d'ordures ménagères par des bacs jaunes.

LES CARTONS NE RENTRENT PAS DANS LE BAC JAUNE ?

S'il s'agit de gros cartons, vous pouvez les déposer pliés à côté du bac jaune la veille du jour de sa collecte.

JE NE SUIS PAS SÛR(E). DES CONSIGNES ? / J'AIMERAI CONNAÎTRE DES ASTUCES POUR RÉDUIRE MES DÉCHETS ?

Vous pouvez appeler le pôle Prévention et Recyclage de la SMA.

 **N°Vert 8000 20 40**
APPEL GRATUIT

POUR ALLER PLUS LOIN

Les poubelles d'un ménage sont composées d'une majorité de déchets recyclables : près de 40% sont des déchets qui peuvent aller dans la poubelle jaune (papiers, cartons, aciers et plastiques), 12% des déchets en verre (bocaux, bouteilles et pots) qui vont dans le bac vert, 10 % environ sont des déchets ménagers spécifiques comme les équipements électroniques ou les

textiles qui peuvent aller dans des bornes dédiées ou en déchèterie.

Le reste se compose des déchets putrescibles (épluchures, restes alimentaires : environ 30 %), de textiles sanitaires (couches, mouchoirs, essuie-tout, etc.) et d'autres déchets non recyclables (source : ADEME, 2018).

Une grande partie de ces déchets comme les restes alimentaires, les emballages en plastique, les textiles, etc. peut être évitée !

LA COLLECTE DES BACS JAUNES

Vous avez jeté vos emballages dans le bac jaune, les agents de collecte de la SMA viennent le vider dans un camion benne dédié aux emballages ménagers recyclables. Ce camion va ensuite vider son contenu au centre de tri situé à Cannes la Bocca.



INTERVIEW DE JEAN-PIERRE GIORIA, agent de collecte à la SMA depuis 2006

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS EXERCEZ-VOUS CE MÉTIER ?

J-P G : Je suis rentré en 2006 à la SMA. J'ai fait tous les postes liés à la collecte et notamment les dépôts sauvages. Depuis 2013 je collecte les bacs jaunes.

POUVEZ-VOUS NOUS DÉCRIRE UNE JOURNÉE TYPE ?

J-P G : J'arrive le matin à 5h pour commencer à faire la tournée secteur par secteur. En fonction des quartiers, j'organise ma collecte sur les différentes adresses. L'objectif est de ne pas repasser plusieurs fois dans les mêmes rues. C'est possible car je connais bien les rues de Monaco et le « rythme » de la Principauté. Par exemple, je sais qu'à Fontvieille (où la collecte



des bacs jaunes se fait le lundi matin) les sociétés commencent vers 8h30 et donc nous passons à ce moment-là. Avant, nous allons collecter un autre quartier. Les gens jouent généralement bien le jeu en sortant les bacs les bons jours. C'était moins le cas au début, mais maintenant ils sont habitués. A 9h je retourne à la SMA pour participer au briefing. Pendant ce briefing, le chef d'équipe donne des informations à tous les agents de collecte s'il y a des nouveautés (nouvelles adresses à collecter par exemple) ou d'autres choses spécifiques à faire. Ensuite, je remonte dans le camion pour finir ma tournée jusqu'à 12h environ.

QUELLES DIFFICULTÉS RENCONTREZ-VOUS DANS L'EXERCICE DE VOTRE MÉTIER ?

J-P G : Il y a, selon les heures, des problèmes au niveau de la circulation. Souvent les gens nous klaxonnent car nous sommes obligés de bloquer la route pour collecter les bacs. Mais avec l'organisation de la collecte (démarrage à 5h) cela limite les difficultés de circulation. En effet, à certaines adresses où il y a beaucoup de bacs, nous sommes obligés de stationner plus longtemps et donc cela peut gêner la circulation. Mais le fait de démarrer à 5h, limite ce genre de problèmes.

Une autre difficulté est qu'il y a parfois des sacs aux sols et des déchets mélangés, surtout dans les enclos publics. Dans ce cas, nous devons prendre plus de temps car il faut ramasser les sacs et, dans certains cas, les mettre dans d'autres bacs car ce ne sont pas des sacs de déchets recyclables.

Pour la collecte en porte à porte (les bacs qui sont sortis des résidences) je tiens à dire que globalement il n'y a pas de gros problèmes d'incivilité. Cela fonctionne plutôt bien. Les habitants et les gardiens font attention.

LE REFUS DE COLLECTE

Lors de la collecte des bacs jaunes, l'agent doit effectuer un contrôle visuel du bac en ouvrant le couvercle afin de vérifier si le bac n'est pas « pollué » par des déchets non recyclables (sacs noirs, verre, gravats, vitres, électroménagers, etc.). Ce contrôle ne peut se faire que sur la partie superficielle du bac car, par mesure de sécurité, l'agent ne peut mettre les mains dans le bac. S'il constate à première vue une

EST-CE QUE DEPUIS QUE VOUS AVEZ COMMENCÉ CE MÉTIER VOUS CONSTATEZ DES ÉVOLUTIONS CONCERNANT LE COMPORTEMENT DES USAGERS ?

J-P G : Je constate que le nombre et le taux de remplissage des bacs jaunes a beaucoup augmenté ces dernières années. En 2013, nous allions vider le camion au centre de tri deux fois par semaine. Puis 3 fois. Maintenant c'est tous les jours. Un chauffeur est désormais dédié à cette mission.

Pour les tournées de collecte nous sommes désormais à deux dans le camion (un chauffeur et un ripeur) mais la personne qui conduit descend du camion pour aider le vidage des bacs lorsqu'il y en a beaucoup.

Je pense aussi que les consignes de tri sont mieux comprises. Il y a moins de bacs pollués en proportion. Et puis à force, on connaît les adresses, il y a des endroits où l'on sait qu'il faut faire plus attention. Malheureusement parfois c'est seulement quand le bac a basculé qu'on se rend compte qu'il y avait des erreurs de tri. On entend par exemple le bruit du verre ou de gros impacts et on sait tout de suite que ce ne sont pas des emballages ménagers.

En fait, il y a des endroits où le tri est très bien fait et d'autres endroits où le tri est moins bon. Dans ce cas, on scotche les bacs et l'équipe du pôle prévention et recyclage des déchets est informée afin qu'une sensibilisation soit faite.

REFUS DE COLLECTE

Date :

Type de bac : Vert (verre) Jaune (emballages) Marron (carton)

Raison du refus, présence de :

- Déchets dans des sacs plastiques non transparents
- Conteneurs non vidés
- Déchets alimentaires
- Déchets végétaux
- Déchets non ménagers (industriels)
- Vaisselle
- Verre
- Encombrants (parapluie, casserole, poêle, batterie, gravats, pierre, pot de fleur, bois ...)
- Autre :

Le contenu de ce bac n'étant pas conforme, son recyclage est impossible.
Le bac sera vidé lors de la prochaine collecte des bacs d'ordures ménagères non recyclables.

Logo N° Vert 8000 20 40

Logo Gouvernement Picardie

pollution assez importante du bac, il le ferme et le scotch. Cela signifie qu'il sera collecté avec les ordures ménagères. S'il ne constate rien, ou juste quelques petites erreurs de tri, il le vide dans son camion qui, une fois plein, ira vider au centre de tri à Cannes la Bocca.

LE CENTRE DE TRI

Le bac jaune contient plusieurs matériaux en mélange. Une fois collecté, le contenu des bacs jaunes est acheminé par la SMA au centre de tri du SMED à Cannes exploité par la société Paprec. Dans ce centre, un tri des emballages selon les différentes catégories de matériaux est effectué (carton, brique alimentaire, acier, aluminium, plastique PET, plastique PEHD, etc.).

LA CHAÎNE DE TRI

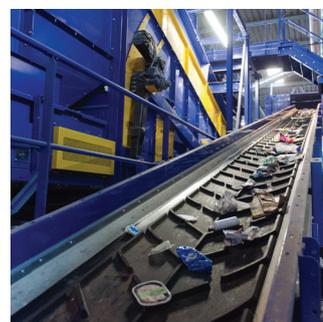
Différents types de tri sont effectués mécaniquement : crible, balistique, magnétique, optique ainsi qu'un tri manuel en fin de chaîne afin de vérifier la qualité du tri et de corriger d'éventuelles erreurs.



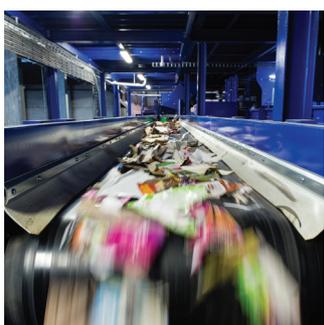
1. Une chargeuse alimente la chaîne de tri



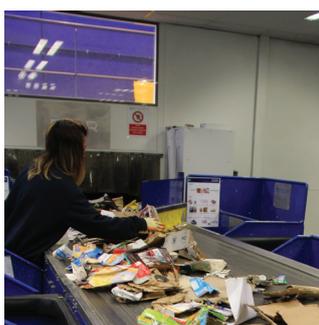
2. Les déchets sont séparés en fonction de leur taille



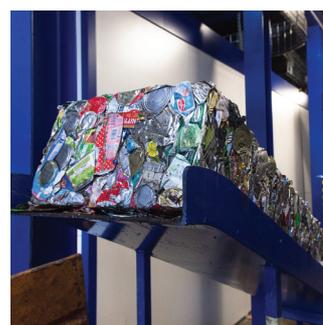
3. Les déchets sont séparés en fonction de leur forme



4. Les déchets sont séparés en fonction de leur matière (plastique, carton, acier)



5. Des agents de tri contrôlent la qualité du tri et corrigent les erreurs à la main



6. Les déchets sont mis en balles par type de matières et les balles sont pesées, étiquetées et stockées en attendant leur enlèvement vers les filières de recyclage



Au total, 11 groupes de matières sont séparés et sont acheminés vers différents sites de recyclage :



MÉTAUX

Acier
Aluminium
Petit aluminium



PLASTIQUES

PET Clair (ex : bouteilles transparentes)
PET Couleur (ex : bouteilles colorées)
PE-HD (ex : flacon opaque type lessive)
PP, PS (ex : barquette plastique)
Films polymères (ex : films alimentaires)



PAPIERS

JRM
(Journaux /Revue /Magazines)



CARTONS

Emballages Carton
Emballages Tetrapack

LA CARACTÉRISATION ET LE TAUX DE REFUS

Une fois par mois, le centre de tri prélève un échantillon des déchets issus des bacs jaunes provenant de la Principauté de Monaco. Chaque déchet de cet échantillon est trié en fonction de sa matière : plastique, acier, métal, carton, brique alimentaire, etc. Certains déchets, qui n'auraient pas dû être mis dans le bac jaune (par exemple du verre, des sacs noirs avec des ordures ménagères, des jouets, une bouteille d'eau encore remplie, etc.) sont mis dans une poubelle à part qui est la poubelle de « refus ». Un ratio est

alors calculé entre le poids des déchets contenus dans cette poubelle de refus et le poids total de l'échantillon prélevé. Cela donne le taux de refus. La démarche globale qui consiste à évaluer ce taux de refus est appelé « caractérisation ».

En 2018, le taux de refus moyen de Monaco sur l'année était de 17.6%. En d'autres termes, sur une poubelle jaune type provenant de la Principauté, 17.6% des déchets (en poids) n'auraient pas dû être jetés dans le bac jaune.

LE RECYCLAGE DES MATIÈRES

Les balles de matières sont acheminées vers différents endroits. A chaque type de matière, son usine de recyclage !

LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Catégorie	Lieux de recyclage	Ressources économisées par le recyclage	Objets issus du recyclage
PET clair	 FPR : Limay (78)	Pétrole, énergie	Bouteille, t-shirt
PET couleur			Vêtements polaires, rembourrage pour couettes et oreillers
PEHD, PP, PS	 Paprec Plastique : Chalon-sur-Saône (71)		Tuyaux, arrosoirs
Films	 Machaon : Châlons-en-Champagne (51)		Sacs, sachets

280,7T



=



468 398

À Monaco en 2018 : 280,7 t de bouteilles en plastique transparent ont été recyclées, soit une quantité permettant la fabrication de 468 398 ours en peluche.

34T



=



38 961

À Monaco en 2018 : 34 t de plastiques rigides type PE/PP/PS ont été recyclés, soit une quantité permettant la fabrication de 38 961 arrosoirs.

Source de conversion : CITEO

LES MÉTAUX

Catégorie	Lieux de recyclage	Ressources économisées par le recyclage	Objets issus du recyclage
Acier	 ArcelorMittal : Fos-sur-mer (13)	Minerai de fer, coke, eau, énergie	Cannettes, pièces automobiles, électroménagers, boules de pétanque
Aluminium		 Alunova : Bad Säckingen	Bauxite, eau, énergie
Petitaluminium			



À Monaco en 2018 : 25,5 t d'emballages en acier ont été recyclés, soit une quantité permettant la fabrication de 331 lave-vaisselles.

LES EMBALLAGES EN CARTON ET PAPIERS

Catégorie	Lieux de recyclage	Ressources économisées par le recyclage	Objets issus du recyclage
Emballages en carton	 Laveyron (26)	Arbre, eau, énergie	Papier, carton, boîtes à chaussure, boîtes d'œuf
Papier	 Rentería (pays basque)		



À Monaco en 2018 : 212,5 t d'emballages en carton ont été recyclés, soit une quantité permettant la fabrication de 1 686 281 boîtes à chaussures.



À Monaco en 2018 : 8,5 t d'emballages pour liquides alimentaires (briques) ont été recyclés, soit une quantité permettant la fabrication de 14 857 rouleaux d'essuie-tout.

Source de conversion : 

POUR ALLER PLUS LOIN

LA RÉDUCTION À LA SOURCE : « LE DÉFI DU MAG »

Le déchet le moins polluant, est celui que l'on ne produit pas !

Il n'est pas toujours évident de réduire ses déchets car beaucoup de produits disponibles dans le commerce sont déjà emballés et nous avons l'impression de ne pas avoir vraiment le choix.

Pourtant, il existe des solutions pour ne pas produire certains déchets. Des familles arrivent même à ne produire qu'une toute petite poubelle en une année.

Cependant, il n'est pas nécessaire de se fixer dès le début des objectifs trop ambitieux, le tout est de se lancer. Voici un petit défi à la portée de tous il ne s'agit que d'exemples.

Il existe une multitude d'actions :

✓ JE REFUSE LES PRODUITS DONT JE N'AI PAS L'UTILITÉ

(sauce des fastfood, couverts en plastiques avec la salade, sucre avec le café, sac en papier ou en plastique, etc.)



J'ARRÊTE D'UTILISER DES Gobelets jetables. JE PRENDS UNE TASSE



JE TESTE LE COMPOSTAGE OU LOMBRICOMPOSTAGE



JE VAIS CHEZ MON TRAITEUR AVEC MON CONTENANT RÉUTILISABLE



JE REMPLACE LES BOUTEILLES EN PLASTIQUE PAR UNE GOURDE



JE PRIVILÉGIE LES ACHATS D'OCCASION



JE REMPLACE LE GEL DOUCHE PAR DU SAVON SANS EMBALLAGE



J'ORGANISE UNE FÊTE OU UN PIQUE-NIQUE SANS VAISSELLE JETABLE



POUR NOËL, JE FAIS DES FUROSHIKI (voir ci-contre)

JETABLE VS DURABLE

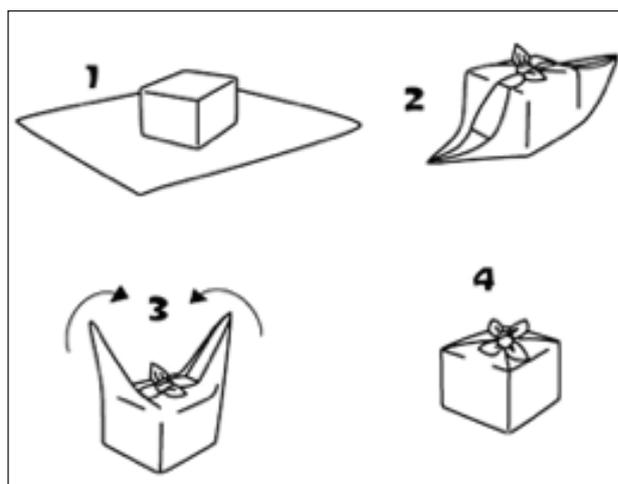
- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| ● ESSUIE TOUT ● | ● TISSU |
| ● GOBELET PLASTIQUE ● | ● GOURDE |
| ● SAC PLASTIQUE ● | ● SHAMPOING SOLIDE |
| ● BOUTEILLE PLASTIQUE ● | ● COTON LAVABLE |
| ● SHAMPOING LIQUIDE ● | ● SAC COTON |
| ● COUVERTS PLASTIQUE ● | ● SERVIETTE EN TISSU |
| ● SERVIETTE EN PAPIER ● | ● RÉCIPIENT RÉUTILISABLE |
| ● PAPIER CADEAU ● | ● COUVERTS LAVABLES |
| ● BARQUETTE CARTON ● | ● TORCHON |
| ● COTON DÉMAQUILLANT ● | ● ECOCUP OU TASSE |

Réponses disponibles sur www.sma.mc

L'ATELIER DURABLE

Vous voulez tenter de passer un Noël ou un anniversaire Zéro Déchet ? Suivez quelques astuces simples pour limiter vos déchets !

Le papier cadeau est un déchet considérable pendant les fêtes. Du papier qui est produit pour être déchiré et jeté. Essayez donc la méthode Furoshiki. Cette méthode de pliage japonaise dans un carré de tissu permet de remplacer le papier cadeau jetable par un emballage élégant et écologique. (Exemple de pliage ci-contre.)



Pour vos repas de fêtes, pensez également à utiliser de la vaisselle lavable et à limiter au maximum la vaisselle jetable.

N'oubliez pas également de trier vos bouteilles de vin et champagne dans la poubelle verte. Le verre se recycle à l'infini alors qu'une bouteille dans la nature met environ 4000 ans à se dégrader)

LEXIQUE ET SIGNALÉTIQUE

LEXIQUE

BIODÉGRADABLE :

Un produit est biodégradable s'il se décompose dans un environnement favorable (température, humidité, oxygène ...), sous l'action de micro-organismes (bactéries, champignons, algues) et dans un laps de temps court au regard du temps de vie humain. Un matériau est considéré comme biodégradable s'il atteint 90% de biodégradation (conversion en dioxyde de carbone, eau et humus) au bout de 6 mois au maximum.

CENTRE DE TRI :

Il s'agit d'un lieu où les déchets issus des collectes sélectives sont amenés. Les déchets sont triés par matière, conditionnés et stockés avant d'être envoyés vers des recycleurs pour être recyclés.

CENTRE DE RECYCLAGE :

Il s'agit de lieux où les déchets, provenant des Centres de tri, subissent des procédés de transformation pour devenir de nouveaux objets (recyclage).

COMPOSTABLE :

Un produit est compostable s'il remplit les critères de la norme NF EN 13432 qui se définit par rapport à l'utilisation d'un composteur industriel. Le matériau doit :

- Respecter un temps de fragmentation totale en particules biodégradables (3 mois), ainsi qu'une taille des particules (< 2mm)
- Très faible concentration en métaux lourds (qualité du compost)
- Stabilité des paramètres physico-chimiques durant le cycle de compostage
- Absence d'effets néfastes sur le compostage

Tous les produits compostables sont biodégradables mais l'inverse n'est pas valable.

EMBALLAGE RECYCLABLE :

Emballage qui pourra servir à produire un nouvel objet.

MATIÈRE BIOSOURCÉE :

Un produit biosourcé est composé en partie de substances végétales (amidon de maïs, canne à sucre, malt ...) et n'est pas nécessairement 100% biodégradable. Le biosourçage s'intéresse à l'origine des matériaux d'un produit et non à sa fin de vie (comme la biodégradabilité).

MATIÈRE RECYCLÉE :

Il s'agit de matière fabriquée à partir d'objets destinés au recyclage.

RECYCLER :

Action de recyclage des matériaux.

RECYCLAGE :

Le recyclage est une méthode de traitement des déchets collectés. Les déchets sont réintroduits dans des cycles de production de nouveaux produits similaires. Le recyclage permet de réutiliser des matériaux qui composaient un produit arrivé en fin de vie.

TRIER :

Séparer manuellement ou mécaniquement différents matériaux.

RÉDUIRE SES DÉCHETS :

Prendre conscience que l'on est producteur et propriétaire de ses déchets et limiter leur nombre au maximum ; en évitant les produits suremballés, en fabricant ses propres produits, en utilisant au maximum des produits durables plutôt que jetables.

LES IDÉES REÇUES SUR LES LOGOS

Des pictogrammes sont intégrés par certaines marques sur leurs emballages, mais que signifient -ils ?



CE DÉCHET
EST RECYCLABLE

FAUX

Le logo "point vert" signifie que le fabricant contribue à l'entreprise CITEO dont le rôle est de réduire l'impact des emballages sur l'environnement. Le fabricant participe financièrement à la collecte, au tri et au recyclage des emballages. Cette pastille ne signifie en aucun cas que le produit est recyclable.



JE DOIS JETER CET
EMBALLAGE DANS
UNE POUBELLE

VRAI

Ce logo est une incitation au respect de l'environnement pour le consommateur. Le tidy man indique que le produit doit être jeté dans une poubelle et non dans la nature. Cela n'a aucun lien avec les caractéristiques écologiques du produit.



CE DÉCHET
EST RECYCLABLE

VRAI

L'anneau ou boucle de Möbius est le logo universel qui indique que le produit est techniquement recyclable. C'est une caractéristique technique des matériaux. Le recyclage pourra être effectif si l'utilisateur le met en amont dans la bonne poubelle.



JE NE DOIS PAS JETER
CE DÉCHET DANS MA POUBELLE
D'ORDURES MÉNAGÈRES

VRAI

Le pictogramme "poubelle barrée" figure sur les produits électriques et électroniques, les piles et accumulateurs. Ces déchets ne doivent pas être jetés dans la poubelle grise (déchets non recyclables), mais doivent faire l'objet d'une collecte séparée car ce sont des déchets dangereux pour l'environnement, ou doivent être apportés dans une déchèterie.



CE DÉCHET EST
RECYCLABLE À 20%

FAUX

Lorsqu'un pourcentage est inscrit au centre du logo, cela indique quelle proportion de matières recyclées le produit contient. Cela ne garantit pas qu'il soit à nouveau recyclable.



RETROUVEZ
TOUS NOS NUMEROS
DU MAG DU TRI
SUR SMA.MC

 N° Vert **8000 20 40**
APPEL GRATUIT



SOCIÉTÉ MONÉGASQUE
D'ASSAINISSEMENT

12 avenue de Fontvieille
BP 498 - 98012 MONACO Cedex
sma@sma.mc - sma.mc